

L'*Observateur Autrichien* donne la confirmation de la nouvelle que la Porte Ottomane avait accédé aux résolutions des trois puissances relativement à la Grèce.

Les dernières nouvelles de Constantinople confirment le bruit qui a couru qu'il se fait de grands armemens dans ce port. Il doit y être appareillé trente vaisseaux de lignes et frégates; tous les matelots grecs qui se trouvaient à Constantinople sont engagés, et reçoivent une forte paie. Par la médiation de l'ambassadeur russe à Constantinople, les états du second rang, tels que l'Espagne, la Suède, le Danemarck et Naples, dont les vaisseaux payaient certains droits pour entrer dans la Mer Noire, sont maintenant exempts de cette taxe.

Les journaux d'Allemagne disent que le bruit s'est répandu à la bourse de Francfort, sur l'autorité de lettres mercantiles de Trieste, qu'un corps de troupes russes devait s'embarquer à Cronstadt pour la Morée, afin d'y renforcer les troupes de l'expédition française qui sont encore dans le pays.

Un journal allemand annonce qu'il s'appareille des vaisseaux de guerre dans les ports des Deux-Siciles, pour être mis à la disposition de la France, durant l'expédition contre Alger.

Le roi de Suède et de Norwege a envoyé dernièrement au parlement norvégien un projet de loi pour l'abolition de toutes les corporations d'arts et métiers dans tous ses domaines.

Le *Narrateur de la Mause*, en parlant de l'incendie désastreux de Brixey-aux-Chanumes, ajoute une circonstance que nous espérons être mal fondée, savoir, que de 340 habitans que contenait ce village, il n'en est pas péri moins de 165 dans les flammes.

Le Prince LEOPOLD a adressé une longue note aux plénipotentiaires chargés de l'arrangement des affaires de la Grèce, au sujet de sa résignation, qui est principalement fondée sur la non-acquiescence des Grecs au plan proposé par les alliés. Voici les passages de cette note qui nous ont paru les plus importants :—

Le soussigné ne croit pas que son caractère et ses sentimens lui permettent de se laisser imposer à un peuple contre sa volonté, et de se trouver rattaché dans l'esprit de ce peuple à une diminution de territoire, à l'abandon de ses frères d'armes, et à l'évacuation de leurs terres et de leurs maisons, dont les Turcs ne les avaient expulsés que par une excursion temporaire. Le soussigné redoutait toujours ce résultat. Dans sa note du 9 Février, au premier lord de la trésorerie, il avait déclaré ne pouvoir aller gouverner les Grecs conformément à un traité qui pourrait avoir pour résultat l'effusion du sang et le massacre de tous leurs frères; il avait élevé des objections au sujet des nouvelles frontières, comme étant faibles et n'of-